
CANADIAN BANC CORP.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

30 NOVEMBRE 2018

Nous vous présentons le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 30 novembre 2018. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers annuels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.primerateplus.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.canadianbanc.com) ou de SEDAR (www.sedar.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Objectifs de placement

Canadian Banc Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant les titres des banques à charte canadiennes suivantes :

Banque de Montréal	Banque Nationale du Canada
La Banque de Nouvelle-Écosse	Banque Royale du Canada
Banque Canadienne Impériale de Commerce	La Banque Toronto-Dominion

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés de services financiers canadiennes ou étrangères autres que les principaux placements indiqués précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. verser aux porteurs des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, en espèces, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 0,75 %, moyennant un minimum de 5,0 % et un maximum de 7 %, sur le prix d'émission initial. Depuis le 1^{er} décembre 2018, les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, moyennant un minimum de 5 % et un maximum de 8 %, sur le prix d'émission initial;
2. verser aux porteurs le prix d'émission initial (10 \$) par action vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2023 (date pouvant être reportée par tranches de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A calculé sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent;
2. rembourser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) de ces actions à la date de dissolution de la Société.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 25 février 2019. En outre, la note 5 des états financiers annuels (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Le cours des titres des banques canadiennes détenus par le portefeuille a généralement peu varié ou varié légèrement à la baisse au cours de l'exercice. Les hausses des taux d'intérêt à court terme par la Banque du Canada au cours de la dernière année ont entraîné un resserrement des écarts entre les taux à court terme et les taux à long terme, entraînant ainsi une pression accrue sur les marges d'intérêts nettes. Les banques canadiennes ont été pénalisées par l'incertitude concernant les négociations commerciales et par la faiblesse record des prix du pétrole.

Dans l'ensemble, les banques canadiennes ont continué à dégager des bénéfices supérieurs aux attentes et à augmenter leurs dividendes annuels, preuve que la robustesse de leurs activités se maintient. Les banques canadiennes en portefeuille continuent d'offrir des rendements en dividendes qui les rendent très attrayantes compte tenu des taux d'intérêt relativement bas.

L'actif net par unité (composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) s'est établi à 21,02 \$ au 30 novembre 2018 à la suite du versement d'une distribution combinée de 1,80 \$ aux deux catégories d'actions aux taux ciblés. Des distributions combinées de 21,47 \$ ont été versées depuis l'établissement.

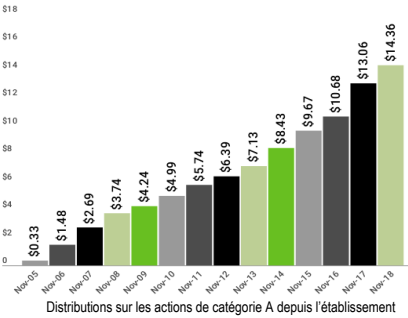
Le 23 mai 2018, la Société a effectué un placement secondaire de 2 915 000 actions de catégorie A et de 2 915 000 actions privilégiées, pour un produit net de 65,3 M\$ (produit brut de 68,1 M\$). L'émission d'actions a eu un effet relutif pour les actionnaires existants.

À la clôture de l'exercice, l'actif net de la Société s'élevait à 235 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

Actions de catégorie A – Distributions

Les porteurs d’actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Le total des distributions mensuelles en espèces versées au cours de l’exercice est de 1,3010 \$ par action de catégorie A au taux cible.



14.36

Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis la date d'établissement

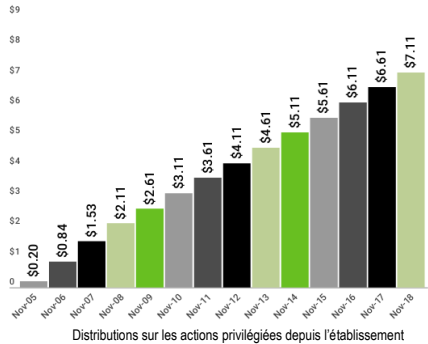


1.12

Cumul des distributions spéciales versées depuis la date d'établissement

Actions privilégiées – Distributions

Au cours de l’exercice, les porteurs d’actions privilégiées ont reçu des dividendes mensuels réguliers en espèces ciblant un taux variable établi en fonction du taux préférentiel canadien majoré de 0,75 % par an (taux annuel minimum de 5,0 % et maximum de 7,0 %), sur le prix d’émission initial. Le total des distributions versées au cours de l’exercice selon le taux annuel minimum est de 0,50 \$ par action privilégiée. Depuis le 1^{er} décembre 2018, les porteurs d’actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, moyennant un minimum de 5 % et un maximum de 8 %, sur le prix d’émission initial.



7.11

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis la date d'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

En vertu du droit de rachat spécial lié au report de sa date de dissolution, la Société a racheté 88 375 actions de catégorie A et 88 375 actions privilégiées, pour respectivement 973 893 \$ et 883 750 \$ le 17 décembre 2018.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, moyennant un minimum de 5 % et un maximum de 8 %, sur le prix d'émission initial.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de placement et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société, comme il est décrit à la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers annuels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre				
	2018	2017	2016	2015	2014
Actif net par unité à l'ouverture de l'exercice ¹⁾	23,28	22,78	20,89	24,09	22,34
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,82	0,82	0,88	0,84	0,82
Total des charges	(0,32)	(0,34)	(0,30)	(0,30)	(0,35)
Gains réalisés de l'exercice	0,31	1,27	0,55	0,47	1,05
Gains (pertes) latents de l'exercice	(1,30)	1,58	2,24	(2,34)	2,14
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	(0,49)	3,33	3,37	(1,33)	3,66
Distributions ³⁾					
Dividendes canadiens	(1,47)	(1,54)	(0,94)	(1,07)	(1,18)
Dividendes sur gains en capital	(0,33)	(1,34)	(0,57)	(0,67)	(0,62)
Total des distributions annuelles	(1,80)	(2,88)	(1,51)	(1,74)	(1,80)
Actif net par unité à la clôture de l'exercice	21,02	23,28	22,78	20,89	24,09
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	11,02	13,28	12,78	10,89	14,09
Actif net par unité à la clôture de l'exercice	21,02	23,28	22,78	20,89	24,09

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de l'exercice.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour l'exercice, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution, et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (EN FONCTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE)

	Exercices clos les 30 novembre				
	2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	235,0 \$	192,4 \$	179,4 \$	172,2 \$	166,8\$
Nombre d'unités en circulation	11 180 657	8 265 657	7 872 055	8 243 855	6 923 855
Ratio des frais de gestion de base ²⁾	1,39 %	1,48 %	1,41 %	1,41 %	1,48 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement secondaire ³⁾	2,64 %	1,48 %	1,41 %	2,27 %	2,20 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁴⁾	8,83 %	6,65 %	7,21 %	8,71 %	7,72 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵⁾	11,8 %	18,8 %	5,9 %	10,5 %	33,8%
Ratio des frais d'opérations ⁶⁾	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,01 %	0,02 %
Cours de clôture (TSX) :					
Actions privilégiées	10,12 \$	10,25 \$	10,50 \$	10,53 \$	10,37 \$
Cours de clôture (TSX) :					
Actions de catégorie A	10,99 \$	13,60 \$	12,00 \$	10,10 \$	14,78 \$

1) Données arrêtées au 30 novembre.

2) Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation normales de la Société, en excluant toute charge non récurrente liée à un placement. Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges pour l'exercice en question et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de l'exercice.

3) Les frais d'émission d'actions, qui correspondent à la rémunération des placeurs pour compte et aux autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de l'actif net par unité pour ces placements.

4) Le ratio des frais de gestion pour les actions de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation de la Société, toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net applicable uniquement aux actions de catégorie A pour l'exercice. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

5) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadrainvest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de l'exercice.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

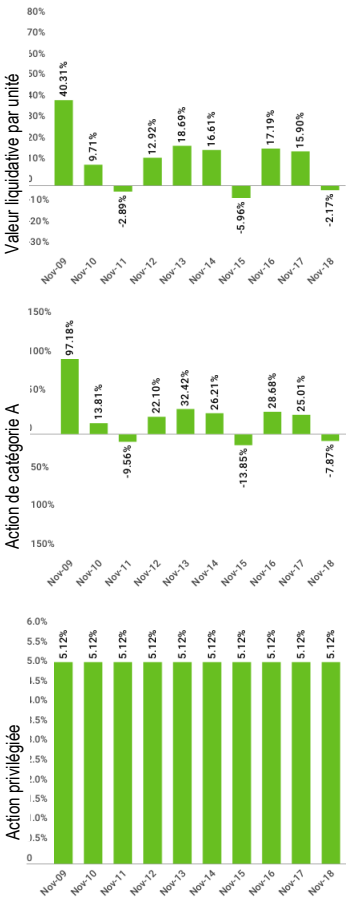
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d’une unité, d’une action privilégiée ou d’une action de catégorie A au cours de l’exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L’information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d’autres titres de la Société;
- b) L’information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n’est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



1) Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l’exercice clos le 30 novembre 2012 reflètent le fractionnement des actions de catégorie A le 17 janvier 2012.

RENDEMENT ANNUEL COMPOSÉ

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé de la Société pour chacune des périodes de un, trois, cinq et dix ans closes le 30 novembre 2018 et depuis l'établissement :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la date d'établissement
Canadian Banc Corp. – unité	-2,17 %	9,94 %	7,82 %	11,31 %	7,14 %
Canadian Banc Corp. – action privilégiée	5,12 %	5,12 %	5,12 %	5,12 %	5,44 %
Canadian Banc Corp. – action de catégorie A	-7,87 %	14,01 %	10,01 %	18,06 %	8,70 %
INDICE BOURSIER					
Indice S&P/TSX des services financiers ¹⁾	-1,71 %	9,96 %	9,22 %	12,24 %	8,21 %

- 1) Étant donné que la Société est limitée à un univers de placement spécifique et qu'elle recourt à un programme de vente d'options d'achat couvertes pour générer des revenus supplémentaires, son profil d'investissement est particulier. Toute comparaison avec d'autres indices boursiers pourrait par conséquent ne pas convenir.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Tous les placements au 30 novembre 2018

Nom	Pondération (%)
La Banque Toronto-Dominion	17,2
Banque Royale du Canada	16,9
Banque de Montréal	15,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14,6
La Banque de Nouvelle-Écosse	14,0
Banque Nationale du Canada	12,8
Morgan Stanley	2,6
Bank of America	0,7
J.P. Morgan Chase & Co.	0,7
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	94,6
Trésorerie	0,7
Autres actifs (passifs), montant net	4,7
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

CANADIAN BANC CORP.**RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers de Canadian Banc Corp. (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers ainsi que dans les autres sections du rapport annuel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière. Les principales méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers.

Le gestionnaire a, sur approbation du conseil d'administration, retenu les services du cabinet d'experts-comptables PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur de la Société. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers de la Société selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada lui permettant de donner aux porteurs d'actions son opinion sur les états financiers. L'auditeur a accès sans réserve au comité d'audit pour discuter de ses constatations.



WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.



SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.